

L'Établissement des Jeunes

L'ARTISANAT



« Le boutonné », vieille technique canadienne de tissage.
(*Saint-Jean-Port-Joli*)

L'OEUVRE DES TRACTS

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélar Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laffèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau, P. M. E.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.* R. P. Lépicier, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauteur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!* R. P. Archambault, S. J.
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C.S.V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.* Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.* R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.* R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Benito Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.* Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.* E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.* S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.* Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau

L'Établissement des jeunes

L'ARTISANAT¹

par Jean-Marie GAUVREAU
de la Société royale du Canada
directeur de l'École du Meuble

La jeunesse est nombreuse dans notre pays, en particulier dans le Québec. Chaque année, nos écoles, nos couvents, nos collègues, nos universités, jettent dans la vie une multitude de jeunes. Il leur faut travailler, c'est la loi imposée à tout homme par Dieu. Ainsi ils la suivront et atteindront leur fin. Ainsi, ils ne seront plus longtemps à la charge de leurs parents, qu'ils pourront même aider occasionnellement. Ils pourront se préparer à fonder un foyer, à élever une famille, à contribuer à la survivance de leur nationalité, au développement de la nation. Ce travail, il est essentiel qu'il varie suivant les régions, l'éducation, les besoins; chaque pays doit pouvoir l'offrir à sa jeunesse.

Qu'en est-il sur ce point au Canada? Le manque de temps ne nous permettra pas d'étudier en détail les possibilités d'établissement que notre pays et notre province en particulier offrent actuellement aux différentes classes de jeunes. Je me contenterai d'étudier surtout la situation présente de notre jeunesse rurale et de notre jeunesse ouvrière. J'estime, après bien d'autres, qu'il est d'une extrême urgence d'accorder, à l'heure actuelle, une attention de choix à notre jeunesse rurale; d'user de tous nos moyens à lui rendre la vie possible dans son milieu d'origine, car, si nous n'y prenons garde, il est à craindre que l'une des pires répercussions de l'après-guerre ne soit l'accroissement d'un prolétariat dont nous ne saurons que faire, d'ici peu, et qui pourrait nous entraîner vers d'affreuses calamités sociales.

1. Ce travail a été présenté à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe, le 29 septembre 1946. Dans quelques mots d'introduction, l'auteur signala le cours à domicile publié en 1945 dans *la Terre de chez nous*, organe de l'U. C. C., sous le titre « Etablissement des jeunes » et qui l'orienta dans la rédaction de son travail. (Note des Editeurs.)

Les statistiques décroissantes de notre population rurale inquiètent à bon droit nos sociologues et nos économistes. J'avais dernièrement la bonne fortune de passer deux jours en compagnie de quelques élèves étudiants en relations industrielles de l'Université de Montréal, réunis en semaine d'étude à Claire-Vallée, domaine de l'infatigable Mme Françoise Gaudet-Smet, à Saint-Sylvère. Ces jeunes, pour la plupart citadins, étaient venus là étudier dans son cadre naturel le problème rural. Il était donc aussi naturel d'y rencontrer le président général de la J. A. C., M. Maurice Tremblay, jeune rural de souche authentique. Et les auditeurs, dont j'étais, furent tellement saisis par l'exposé d'une enquête menée par M. Tremblay et ses amis, que je n'hésite pas, avec son autorisation, à résumer pour vous son intéressant travail, qui servira à étayer la démonstration que nous tenterons de faire ensemble.

A la question: « Y a-t-il quelque chose dans votre paroisse, votre famille, votre rang, qui vous empêche de vous attacher à votre métier et de vous trouver heureux chez vous? » soixante-quinze jeunes gens de quatre paroisses ont répondu oui, en alléguant les raisons suivantes:

a) manque d'entente entre les parents et les enfants, dispute au foyer;

b) les parents ne font pas confiance aux enfants;

c) les jeunes sont incertains de leur avenir;

d) manque d'intimité des parents avec leurs enfants: ils ne leur parlent pas des projets d'avenir;

e) manque d'ordre au travail et abus de travail;

f) manque d'argent, exploitation par les parents;

g) les parents méprisent le métier d'habitant et la radio seconde trop souvent cette propagande;

h) les traditions religieuses, familiales, patriotiques disparaissent peu à peu;

i) les loisirs ne sont pas plus organisés au village que dans les rangs;

j) les gens de rangs différents ne se connaissent pas;

k) les rangs sont affligés des vendeurs de boissons, les villages des tavernes, des gobe-sous, des colas dont on abuse, voire des salles de danse, etc.;

l) enfin, les difficultés que rencontrent les jeunes qui désirent s'orienter vers les métiers ruraux, à s'initier au métier de leur choix et à s'en instruire parfaitement.

Je vous fais grâce de ce sombre tableau dont la liste s'allonge et qui ne peut que contribuer à l'indifférence, à la paresse intellectuelle et à l'oisiveté tout court. Il est donc essentiel de ramener tout ce problème à un problème d'éducation dont la base est la famille et la paroisse sur lesquelles s'édifie la société. Ce fut la force de notre passé, ce ne peut être que celle de l'avenir. D'autres professeurs ont répondu à plusieurs des points que nous venons de toucher en citant l'enquête de M. Tremblay.

A ce propos, qu'on nous permette de signaler qu'un jeune rural nous faisait part, il y a à peine quelques jours, qu'ayant pendant plusieurs années, tout en s'occupant des travaux agricoles sur la ferme paternelle, travaillé à des travaux de comptabilité et de transactions commerciales dont il eut la responsabilité et se chiffrant à plusieurs milliers de dollars, il prit un jour l'initiative de vendre un veau. Il s'ensuivit, entre le père et le fils, une dispute qui faillit mal tourner. Ce trait illustre bien les causes qui rendent inacceptables trop souvent aux jeunes ruraux la vie que normalement ils devraient suivre. Nous croyons fermement que l'organisation professionnelle sous toutes ses formes, l'étude en commun, résoudre naturellement un grand nombre de ces problèmes.

« Dans le Québec, signale M. Couture, il faut pourvoir à l'établissement actuel ou prochain, de préférence à la campagne, de 71,326 garçons et de 60,008 filles entre les âges de 15 à 30 ans. Au total, dans le Canada, d'après le recensement fédéral de 1941, il faut pourvoir à l'établissement de 250,744 garçons et de 214,767 filles¹. »

Il faut tout de suite partir du point de vue que tous ou toutes, bien que nés à la campagne, ne sont pas nécessairement appelés à la vie agricole. Il y a pour cette carrière une vocation comme pour toute autre et c'est une grave obliga-

1. *La Terre de chez nous*, 10 avril 1946, page 19.

tion d'en tenir compte. Sans doute, il faut veiller à dispenser une éducation adéquate et à tous les degrés: primaire, moyen, supérieur et universitaire. La formule des écoles rurales « spéciales » nous semble une solution trop longtemps attendue et pas assez étendue. Je ne fais aucune critique, je constate et je regrette un état de choses qui ne saurait durer qu'à notre détriment. Comment peut-on former, éduquer, pétrir les esprits des tout jeunes si on ne leur fait pas aimer leur profession dès le bas âge, comprendre les choses de la nature, celles qui les entourent plus que toute autre? Sur ces écoles rurales spéciales pourraient se greffer des centres d'orientation artisanale; tout cela pourrait se faire à peu de frais. Je ne puis ici que suggérer, je laisse aux compétences le soin des solutions.

Ces jeunes ruraux, sans doute, il faut les conseiller, les orienter vers la culture de la terre, leur donner par tous les moyens l'amour et l'enthousiasme de leur métier, les inciter à ne pas s'enliser dans une routine qui nous diminue aux yeux de l'étranger et qui nous en rend trop souvent les tributaires. Succession sur les terres paternelles, colonisation vers les terres neuves; fondons, mais à la condition que ce ne soit pas au détriment de vieilles paroisses dont la stabilité est indispensable à notre économie. La terre restera toujours notre plus grande ressource: s'emparer du sol dans toute son acception. Régionaliser aussi, pour employer une expression qui m'est chère; c'est-à-dire exploiter suivant les ressources, les aptitudes propres au milieu qui nous entoure. Trop souvent, nous standardisons dans une province grande comme cinq pays d'Europe. Procurons-nous la subsistance par la culture intégrale, par la culture et l'élevage spécialisés; faisons appel aux compétences pour développer nos ressources, mais sachons exploiter ces ressources à notre profit.

Pourquoi y a-t-il tant d'étrangers qui exploitent les marchés de culture maraîchère aux environs des villes et pourquoi les nôtres ne s'y adonnent-ils pas davantage? Pourquoi continuons-nous de dilapider nos réserves forestières pour expédition pratiquement brute à l'étranger? N'est-il pas effarant de constater périodiquement le cri d'alarme lancé par nos ingénieurs forestiers à chacune des assises qu'ils tiennent? Nous sommes imprévoyants. Si, au lieu de cela, nous sai-

sissions l'occasion d'organiser une fois pour toutes l'exploitation rationnelle de nos ressources et de nos exceptionnelles aptitudes, il y aurait bien des choses de changées au pays de Québec, et nos jeunes y trouveraient de nombreuses occasions d'établissement.

La Providence a été à notre égard une incomparable dispensatrice de biens; sa générosité s'étend à la terre, à la forêt, aux pêcheries, et, par les aptitudes qui sont nôtres, nous pourrions développer et pratiquer une infinité de métiers et d'industries rurales que nous ne soupçonnons même pas.

En ce qui concerne l'étude même de nos ressources, je signale et recommande les importants ouvrages, véritable somme économique, publiés dans la collection « Notre Milieu » par l'École des Hautes Études commerciales, sous la direction de M. Esdras Minville. Mon rôle se restreindra, pour le moment du moins, à ouvrir certaines portes et fenêtres, et à faire les commentaires qui s'imposent.

Quand on parle de la province de Québec dans les provinces sœurs, les vues de celles-ci ne rencontrent pas toujours les nôtres. Quand on nous visite, on semble unanime à souhaiter que nous conservions nos traditions et notre esprit d'origine française. L'accord, sur ce point du moins, semble fait. Notre province attire chaque année des centaines de milliers sinon des millions de visiteurs. Notre industrie touristique, qui doit s'adapter à notre milieu, a encore d'énormes progrès à faire, si elle s'améliore chaque année. Nous sommes loin de la perfection, si nous ne sommes pas pires que les autres. Voilà un capital que nous devrions exploiter. Et quand je parle d'exploitation, je suis bien de la théorie « donnant donnant » et non pas de tromper odieusement nos visiteurs. Ce genre de réclame ne nous sera jamais favorable. Dans trop de domaines, nous improvisons, nous nous complaisons dans une suffisance stérilisante. Il faut chercher en tout la perfection et cet axiome ne s'applique pas seulement aux problèmes d'ordre spirituel, mais aussi à tous ceux d'ordre purement humain. Le jour où, dans tous les domaines de notre activité, nous développerons un scrupuleux souci de compétence, bien des inquiétudes sur notre avenir seront bannies.

Le tourisme pourrait développer un système d'hôtelleries et d'auberges rurales très prospères pour ses exploitants.

Au lieu d'entasser nos visiteurs dans des boîtes quelconques, de les nourrir à l'américaine ou à l'internationale, sachons leur faire les honneurs de notre traditionnelle hospitalité familiale. Que le style de nos maisons, de nos meubles, le décor de nos intérieurs les attirent et les retiennent. C'est ainsi que se développeront les entreprises rurales, que renaitra ce goût sûr dont faisaient toujours preuve les artisans d'autrefois.

Sachons leur offrir, à ces touristes, le cadeau traditionnel du Québec, produit de nos artisans. A cet égard, je puis vous affirmer sans me tromper qu'il y a place dans le Québec pour au moins cent mille travailleurs nouveaux artisans qui voudraient se spécialiser dans une forme ou l'autre d'artisanat, à condition toutefois de bien connaître leur métier et de fabriquer un produit de qualité : tissage, sculpture, menuiserie, tournage, ferronnerie, ébénisterie, céramique, dinanderie, orfèvrerie, etc. Les marchés nous sont largement ouverts, non seulement pour assurer la vente locale, mais également pour l'exportation. Que de métiers ruraux ont disparu et de ce fait gênent notre équilibre économique. Nous pourrions produire mille fois plus que nous ne le faisons et les ventes seraient d'avance assurées.

Je ne saurais trop répéter que nous sommes trop tributaires de l'étranger pour une infinité de choses que nous pourrions nous-mêmes fabriquer. La petite industrie et l'artisanat sont des mots d'ordre pour la future orientation de la jeunesse, surtout à une époque où l'électrification rurale permettra enfin de plus en plus une loyale concurrence à l'industrie citadine. Artisanat pour les besoins civils et purement profanes, artisanat pour les besoins religieux. Et je fais ici un pressant appel à notre clergé et à nos communautés qui ont déclenché depuis quelques années une véritable renaissance de notre artisanat religieux, ce qui permet à des tisserands, à des sculpteurs ornemanistes ou statuaires, à des verriers, à des orfèvres, à des menuisiers et à des ébénistes de chez nous de se créer une enviable réputation. Généralement, on manque de confiance dans les nôtres et on préfère même la camelote étrangère.

Nos gouvernants ont fait beaucoup en créant des écoles de toutes sortes: techniques, d'arts et métiers, du meuble,

d'arts graphiques, ménagères, qui, chacune à leur façon, ouvrent la voie à une jeunesse adroite, désireuse de se perfectionner et de manifester ses aptitudes. De plus en plus, si on sait réclamer comme il se doit, il n'y a aucune raison pour qu'un jour ou l'autre notre enseignement spécialisé ne puisse pas atteindre toutes les classes et dans leurs milieux, afin d'éviter la centralisation et l'attirance des grandes agglomérations. Si dans le passé l'éducation rurale s'est portée davantage vers nos filles, on semble de plus en plus s'intéresser à nos garçons, et il faut s'en féliciter. On fait souvent des reproches injustifiés à l'égard du système d'éducation de notre province. Au sujet de l'enseignement technique et spécialisé tout aussi bien qu'à l'égard de notre enseignement ménager, deux questions avec lesquelles je suis familier, je suis particulièrement fier d'affirmer que non seulement ces deux enseignements se comparent avantageusement, mais qu'ils sont infiniment supérieurs, dans la plupart des cas. Les éducateurs des pays étrangers et des autres provinces n'enverraient pas des étudiants dans nos maisons de préférence à d'autres, si mon affirmation ne correspondait pas à la vérité.

Au lieu de fabriquer en série des avocats et des médecins qui choisissent d'être des crève-la-faim à Montréal plutôt que d'occuper à la campagne des situations enviables, il faudrait intensifier l'orientation vers les carrières industrielles. Que de peine n'a-t-on pas à faire accepter à de jeunes citadins des postes à la campagne infiniment plus rémunérateurs que ceux qu'ils détiennent dans les villes! Pour l'établissement de nos jeunes, il faudra intensifier une politique d'éducation encore plus spécialisée. Cela ne peut s'improviser.

L'organisation de l'Artisanat pourrait, à mon humble avis, orienter bon nombre d'entre eux. Jusqu'à présent, à quelques rares exceptions près, on ne s'était guère préoccupé de former une main-d'œuvre masculine experte dans nos campagnes, si par contre on avait apporté une attention toute spéciale à l'instruction de nos filles.

Le jeune homme négligé ne s'est-il pas un peu découragé, ne s'est-il pas tout simplement résolu, n'étant pas instruit comme ses sœurs, à devenir manœuvre routinier, soit pour les travaux de la terre, soit pour les chantiers?

Que de vocations agricoles qui semblaient toutes naturelles ont été ainsi gâchées par un manque de psychologie pourtant élémentaire dans l'organisation des programmes scolaires. Aucun équilibre entre les études de nos garçons et celles de nos filles; aucune adaptation non plus à leur milieu.

Cette situation a ému à bon droit nos éducateurs et nos dirigeants. Si les écoles normales demeurent des institutions nécessaires pour nos filles, on s'est préoccupé de populariser aussi l'enseignement ménager à tous les degrés. Les résultats obtenus sont encourageants et prometteurs.

Puis on a songé à créer pour les garçons des centres d'orientation artisanale, première étape à la fondation des écoles d'arts et métiers. On ne saura jamais assez combien ces institutions qui pourvoient à l'initiation puis à la formation des aptitudes répondaient et répondent encore à un besoin pressant. Ça ne coûte jamais trop cher quand il s'agit du capital humain.

Nous nous souvenons, avec émotion, de l'intérêt que nous avons suscité en interrogeant, au cours de notre enquête sur l'artisanat, une quinzaine de jeunes garçons de dix à quinze ans dans la lointaine paroisse de Saint-Pamphile de l'Islet. Les réponses étaient unanimes: nous aimerions travailler le bois, faire des meubles, faire des jouets, de la mécanique, de l'électricité.

Ces réponses, ce n'était pas seulement un sentiment qui les dictait, mais l'évidence des aptitudes était là étalée devant nous par de multiples articles que ces garçonnetts s'étaient amusés à confectionner durant leurs trop longs loisirs.

Réjouissons-nous donc de l'impulsion qui va être donnée dans l'enseignement des métiers, suivant les besoins respectifs de chaque région. Pensons aussi à l'établissement de ces jeunes. On a fait beaucoup pour la colonisation: on a construit des routes, des ponts, des maisons, des églises, des presbytères, des écoles, des salles paroissiales et, en faisant cette énumération, nous ne critiquons pas, nous voulons simplement faire ressortir que, si on a élaboré des budgets énormes et nécessaires pour établir ceux qui avaient des aptitudes pour la culture de la terre, on pourrait aussi penser à ceux,

plus nombreux peut-être, qui ont une inclination marquée pour les travaux manuels.

Avec raison, on s'emploie maintenant à populariser l'enseignement des métiers. Il faudra penser à prolonger l'aide, en vue de l'établissement définitif des jeunes, sous forme de crédit à la petite industrie et à l'artisanat.

Pour les jeunes citadins, si quelques-uns d'entre eux sont destinés par la force des choses à être absorbés par la grande industrie, je souhaite que la J. O. C. puisse organiser un service d'entr'aide permettant un jour ou l'autre à plusieurs de ces jeunes de devenir leurs propres maîtres par la pratique des nombreux métiers dont pas plus nos villes que nos campagnes ne pourront jamais se passer.

C'est souvent le manque d'aide pécuniaire qui, au départ, force bien des jeunes à l'embauchage intégral. Le système coopératif est une formule à préconiser. Nos caisses populaires s'intéresseront sans doute de plus en plus à nos petites industries qui présenteraient des garanties sérieuses. Nous attirons à ce propos l'attention de nos auditeurs sur le cours que M. C.-E. Couture a consacré, dans *la Terre de chez nous*, aux caisses d'établissement.

L'Office provincial de l'Artisanat et de la Petite Industrie, service bénévole du ministère de l'Industrie et du Commerce, créé en novembre dernier, s'inquiète de tous ces problèmes et propose des solutions. Son président n'a fait que vous dévoiler en partie l'objet de ses nombreuses séances d'études. Déjà les recommandations faites au ministre sont en voie d'exécution; il se charge, un jour prochain, de vous en faire part.

Pour le moment, qu'il me soit permis de vous communiquer certaines réalisations pratiques, dont la plus ancienne remonte à peine à dix ans, et qui vous convaincront, je l'espère, de la pressante nécessité d'orienter notre jeunesse de plus en plus vers les petites industries et l'artisanat, à la condition, bien entendu, qu'ils ne se sentent pas appelés à la vocation agricole intégrale ou complémentaire.

Ces exemples, je les choisis entre plusieurs, parce que particulièrement typiques de ce qui pourrait être organisé ailleurs. J'ai séjourné plusieurs fois dans la région de Charlevoix, à la

Pointe-au-Pic et à la Malbaie, et j'ai toujours été frappé par l'inactivité de toute une jeunesse qui, en dehors des trois mois où elle s'empresse de servir les touristes dans les hôtels et les pensions de famille, passe le reste de l'année à dépenser les recettes de l'été. On ne se soucie pas de pratiquer une forme d'artisanat qui trouverait d'autant plus facilement preneur que les produits de cette région connaissent une grande demande dans tout le pays et à l'étranger. Voilà une industrie saisonnière qui n'aurait aucun mal à s'organiser dans une ambiance favorable et très rémunératrice. Je choisis cet exemple entre plusieurs autres pour démontrer que l'insouciance est trop souvent notre lot. Les articles d'artisanat vendus à la Malbaie et à la Pointe-au-Pic ne sont pas fabriqués sur place, mais dans les villages environnants.

Passons aux réalisations. Parmi celles que nous avons choisies, trois se trouvent dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. Le Syndicat coopératif artisanal de Saint-Antoine-sur-Richelieu a été l'une des premières entreprises du genre. Nous la devons à une excellente technicienne doublée d'une âme d'apôtre, Mme Thérèse Chabot-Marchessault, qui a le grand mérite d'avoir formé des ouvrières tisserandes de son village et qui n'a consenti à ses artisanes la vente de leurs articles qu'au moment où elle était absolument assurée de la perfection d'exécution. Aujourd'hui, le Foyer Artisanal de Saint-Hyacinthe offre en vente les produits de ce syndicat, ainsi que les articles fabriqués par d'autres groupements. Nous savons que Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe a pris un vif intérêt au développement de ce mouvement et nous lui en exprimons à la fois notre admiration et notre gratitude.

Nous connaissons assez les possibilités d'achat de ces produits de tissage pour affirmer ici qu'une centaine de centres organisés à travers la province comme celui de Saint-Antoine trouveraient leur profit sans se nuire les uns aux autres.

C'est à un curé du diocèse de Saint-Hyacinthe, le regretté abbé J.-W. Lecours, que nous devons la renaissance de la tenture crochetée. Curé de Sainte-Madeleine, il avait engagé les ouvrières de sa paroisse à perfectionner leur technique, à faire un travail soigné, à choisir plus adéquatement leurs modèles et surtout à en réduire la taille pour en faire

une œuvre plus précieuse. En quelques années, le crocheté de Sainte-Madeleine acquit une réputation à travers tout le pays et même à l'étranger. C'est encore dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, à Saint-Hilaire, que s'est développé le centre artisanal, grâce à l'impulsion de la famille Barcelo et de quelques amis, avec la collaboration de deux artistes sympathiques et enthousiastes de la jeunesse, M. et Mme I. Mac-Kinnon-Pearson. A Saint-Hilaire, jeunes filles et jeunes gens sont initiés soit aux travaux pratiques de broderie, de tricot, de tissage, de menuiserie, de sculpture, d'ébénisterie, soit à la fabrication du jouet.

N'est-il pas honteux de constater que notre province ne se suffit pas encore à elle-même pour son approvisionnement de jouets? Ce n'est pourtant pas le marché qui nous fait défaut!

Le Service de l'Aide à la Jeunesse a organisé, il y a quelques années, un centre du jouet à Saint-Barthélemy, dans le diocèse de Joliette, qui a permis à certains jeunes de développer de petites industries, mais encore insuffisantes pour nos besoins.

Le ministère de l'Agriculture a organisé à Saint-Georges de Beauce le syndicat des céramistes paysans, où les jeunes, tout en s'adonnant à la culture d'un petit lopin de terre, fabriquent des poteries qui ont déjà envahi nos plus grands centres commerciaux. La guerre n'a pas permis l'exécution du plan original, mais c'est aujourd'hui une petite industrie prospère et on peut la citer en modèle.

On pourrait en dire autant de la Poterie du Saguenay, qui est née du désir de quelques pères de famille, ouvriers pour la plupart, d'assurer un avenir à leurs enfants. Du point de vue de l'esprit social, c'est un des plus beaux exemples; cela prouve qu'avec de l'initiative, et du travail, on vient à bout des plus audacieuses entreprises. Durant la guerre, la Poterie du Saguenay a été favorisée d'importants contrats des forces armées, ce qui lui permet maintenant d'envisager le temps de paix avec plus de sérénité.

Il faut se réjouir de voir un artisan-artiste comme Georges-Édouard Tremblay, le meilleur crocheteur de tentures mu-

rales de la province, chargé, par le Service de l'Aide à la Jeunesse, d'initier à cet art traditionnel un groupe de jeunes filles de la Pointe-au-Pic, de la Malbaie et de Saint-Urbain.

Les tentures et les tapis de Tremblay connaissent une vogue justement méritée.

Je ne puis résister au plaisir de vous faire part d'une plus récente initiative à laquelle j'ai été mêlé à titre de conseiller du ministère de l'Industrie et du Commerce en matière d'artisanat.

A l'automne de 1944, je recevais, à la demande de M. Louis Coderre, sous-ministre, la visite de deux hommes d'affaires. Ceux-ci nous firent part de leur intention d'organiser à Montréal un atelier de tissage à la main, spécialisé dans la fabrication de mouchoirs de tête et de foulards de laine.

Je fis d'abord l'objection qu'en pleine guerre, l'approvisionnement de la laine était chose difficile. Ces messieurs, qui ne parlaient pas notre langue et dont certains traits physiques accusaient bien la nationalité, me répondirent que, pour eux, cela n'était pas une objection et que, de plus, ils pouvaient disposer d'au moins une dizaine de nuances de laines différentes. Ils désiraient qu'on leur indiquât une liste d'ouvrières compétentes qu'ils comptaient installer dans un atelier à Montréal.

A mesure que mes interlocuteurs m'exposaient leur projet, je sentais le sang me monter à la figure. Mais je les écoutai patiemment. Quand mon tour fut venu de parler, je leur signifiai que leur projet était sans doute intéressant à leur point de vue, mais qu'au mien, il me dégoûtait, et que, loin de les aider, je les combattrais de toutes mes forces.

Croyez-vous, leur dis-je, que je m'occupe d'artisanat par intérêt personnel? Si c'est cela, détrompez-vous. Pour moi, c'est une question morale, sociale et nationale; c'est parce que nous voulons retenir à la campagne, dans leur milieu naturel, la crème de notre jeunesse, ces jeunes filles diplômées de nos écoles ménagères, que mes amis et moi nous nous préoccupons d'artisanat. Pour nous, c'est un problème de sociologie; le problème d'intérêt pécuniaire vient ensuite. Il y a longtemps, continuai-je, que nous voulons faire la preuve qu'il est possible d'organiser dans nos campagnes de

petites industries domestiques. J'aurais préféré une autre occasion que celle-ci, mais l'occasion se présente et, puisque vous disposez de matières premières, si vous acceptez de suivre nos vues dans l'organisation et la fabrication des articles que vous désirez, nous sommes prêts à vous aider, à la condition toutefois que vous payiez un prix équitable aux artisanes qui travailleront exclusivement pour vous; que vous établissiez un système de primes pour assurer une production stable, ainsi que le salaire d'une surintendante qui se chargera de la distribution de la matière première, de la collecte, de l'inspection et de l'expédition des articles fabriqués.

Ai-je besoin de vous dire que la proposition fut agréée sans discussion. C'est alors que Mlle Éveline Le Blanc, chef de service de l'Enseignement ménager, accepta, avec sa ferveur d'apôtre, d'organiser le groupement. Il se compose de quarante anciennes élèves de nos écoles ménagères. Toutes, depuis deux ans, en restant chez elles, ont gagné de \$12 à \$15 par semaine. Au delà de 60 douzaines de foulards sont expédiés chaque semaine. Quand une ouvrière tisse ses deux douzaines par semaine, elle reçoit \$2 de boni. Un contrat de 5,000 douzaines est en voie d'exécution.

Dès qu'il sera possible d'obtenir la matière première, le groupement entreprendra le tissage de 500,000 verges de tissus à manteau, pour lequel elles recevront 75 sous la verge. Une artisane peut, suivant son habileté, tisser de trois à quatre verges par jour.

Un second groupement de trente-cinq jeunes filles a également été initié au tissage des foulards d'homme. Toutes les pièces arrivent ourdies chez l'artisane. La personne chargée de ce travail est payée par la compagnie, qui est de Toronto, celle-là. En plus d'un salaire, la surintendante reçoit un pourcentage basé sur la production des ouvrières. Actuellement, ce groupement produit 40 douzaines de foulards par semaine, au prix de 70 sous pièce. Ce groupe sera d'ici peu doublé, puisqu'on réclame 100 douzaines par semaine.

Mlle Le Blanc nous faisait récemment remarquer combien il sera facile de multiplier ces équipes, dès que les approvisionnements de matières premières seront plus abondants.

Depuis les débuts de ces groupes, deux articles seulement ont été éliminés, après une double inspection par la surintendante responsable du travail et par la compagnie. Ces expériences concluantes de Mlle Le Blanc et de ses collaboratrices méritent les plus chaleureuses félicitations, et n'hésitons pas à les leur adresser.

Nous voulons, avant de terminer, raconter encore un trait typique d'établissement de la jeunesse qui devrait à lui seul en susciter plusieurs autres. Vous connaissez tous au moins de réputation les sculpteurs sur bois Bourgault, de Saint-Jean-Port-Joli. Quand, il y a quinze ans environ, les trois frères, Médard, Jean-Julien et André Bourgault, décidèrent de s'associer pour « sculpter des bonshommes pour les touristes », ils étaient loin de se douter de la répercussion que leur initiative allait susciter dans leur paroisse et dans la province en général. Vous savez combien grande est aujourd'hui la réputation de ces artisans. Ils sont devenus une attraction classique pour les touristes qui visitent notre province. Leur photographie vous est au moins familière. Les Bourgault ont été aidés, ils ont eu de la chance, mais ils doivent ces faveurs à leur esprit de travail, à leur désir de bâtir une œuvre. C'est ainsi qu'ils ont compris le métier auquel ils se sont tout seuls entraînés avec le conseil de quelques amis.

Ils ont initié à leur art leur entourage, leurs parents proches ou éloignés. A trois occasions différentes, le service de l'Aide à la Jeunesse les a chargés d'un cours à une quinzaine de jeunes de la région et des autres parties de la province. Les résultats ont dépassé toutes les espérances et, après un an de pratique, ces apprentis pouvaient déjà gagner \$14 par semaine en ne sortant pas de leur milieu. Ceci se passait en 1941. Depuis, ces jeunes sont établis à leur compte soit à Saint-Jean-Port-Joli, à Saint-Roch-des-Aulnaies, à la Tuque, à la Pointe-au-Pic, à la Baie-Saint-Paul, etc. De plus, j'avais, l'année dernière, à l'occasion d'une visite à Saint-Jean-Port-Joli, la joie de constater que, dans le seul village, soixante jeunes gens et jeunes filles, dont je suis disposé à communiquer la liste aux incrédules, gagnaient exclusivement leur vie de la sculpture sur bois, et cela dans les expressions les plus diverses: statuaire, bas-reliefs, ornements, bibelots d'art ou utilitaires dont les touristes sont avides. Voilà

un plan d'établissement qui n'a pas coûté cher et qui assure à Saint-Jean-Port-Joli une renommée et une prospérité enviables.

Pour reprendre une formule chère à M. l'abbé Albert Tessier, nous devrions diriger nos efforts, par le truchement de la petite industrie et de l'artisanat, en exploitant à fond tout notre capital religieux, littéraire, historique. Et pour illustrer cette pensée, rien ne sera plus frappant ici encore que de citer des exemples pratiques.

Péribonka attire chaque année un grand nombre de visiteurs, qui tiennent à rendre hommage à Louis Hémon et à revivre sur place les différentes étapes du roman de *Maria Chapdelaine*. Plusieurs parmi vous ont sans doute accompli ce pèlerinage; je ne sais si votre déception a été semblable à la mienne. Mes compagnons et moi-même avons connu Mlle Éva Bouchard, qui nous a servi un repas honnête. Nous avons visité le soi-disant musée et la reconstitution de la chambre à coucher de Louis Hémon; nous n'y avons trouvé aucun souvenir à rapporter, sinon de médiocres cartes postales. Déplorons en passant que les originaux des illustrations de *Maria Chapdelaine* par Clarence Gagnon soient passés dernièrement aux mains d'une riche famille anglaise de l'Ontario. C'est ainsi que petit à petit nous laissons aller les plus précieuses parties de notre patrimoine national. Ces originaux auraient trouvé naturellement leur place dans le similitude-musée actuel de Péribonka, ou à la Baie-Saint-Paul où l'on se propose de faire revivre la mémoire du grand peintre qui a le plus contribué à faire connaître la région de Charlevoix auprès d'une pléiade d'artistes.

L'hôtellerie de Péribonka est tout à fait ordinaire; on ne songe pas à retenir les visiteurs et l'on n'a jamais pensé à organiser l'artisanat autour des personnages du chef-d'œuvre de Hémon. Est-ce que plusieurs artisans ne trouveraient pas profit à traduire dans le bois les traits de l'héroïne, de son père et de son entourage? Des statuettes de ce genre seraient fort appréciées! De même, un céramiste pourrait aussi, en s'inspirant des principales scènes du roman, créer des ar-

ticles recherchés non seulement sur place, mais dans tous nos comptoirs du cadeau typique de chez nous.

Dans nos lieux de pèlerinage, à Sainte-Anne-de-Beaupré, à l'Oratoire Saint-Joseph, au Cap-de-la-Madeleine, qu'offre-t-on en vente aux pèlerins, sinon la camelote internationale que l'on retrouve à Montmartre, à Lourdes et à Lisieux? Quels sont ceux qui ont la haute main sur ce commerce? Je pose simplement la question. Voilà autant d'activités industrielles, artisanales et commerciales qui pourraient occuper plusieurs milliers des nôtres. Pourquoi sommes-nous tributaires de la France, de la Belgique et des États-Unis dans l'approvisionnement de notre imagerie religieuse, et de l'Italie pour trop d'articles de mauvais goût? Est-ce que la bonne sainte Anne, la sainte Vierge et saint Joseph ne seraient pas davantage honorés dans les produits de notre artisanat? Il devrait se greffer sur chacun de nos grands centres de pèlerinage patriotique, littéraire ou religieux, des maîtrises artisanales qui, par l'attraction des visiteurs nombreux, y trouveraient des profits pécuniaires insoupçonnés. Je reconnais certains progrès dans ce domaine, depuis une dizaine d'années, mais c'est encore là l'exception.

Ce sont des idées qu'il faudrait très tôt faire connaître auprès de la jeunesse étudiante de nos écoles spéciales, qui, à son tour, pourra former la main-d'œuvre dont elle a besoin dans les différentes sphères d'activité qu'elle aura choisies.

Je regrette qu'il ne m'ait pas été possible de développer, comme vous l'eussiez souhaité, le côté strictement agricole ou de colonisation en vue de l'établissement de la jeunesse. Ces problèmes, il me semble, ont été davantage étudiés dans les sessions précédentes et les données qu'on y a émises restent sensiblement les mêmes pour les intérêts de la jeunesse.

Je n'ai pas la prétention d'avoir apporté quelque chose de neuf à la question; mais j'affirme, sans crainte de me tromper, que le côté industriel et artisanal a été trop longtemps négligé. Ces aptitudes que nous ignorons, elles sont inhérentes à nos origines, car tous nos ancêtres furent agriculteurs et artisans. Ce capital latent, nul ne peut nous l'enlever et c'est à nous qu'il appartient définitivement de l'exploiter à fond.

L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

130. *Le B. Albert le Grand* . R. P. Richer, O. P.
 131. *La Tempérance—I* . S. G. Mgr Courchesne
 132. *Les Bénédictins*.
 Dom Léonce Crenier, O. S. B.
 133. *La Médaille miraculeuse*.
 R. P. Plamondon, S. J.
 136. *La Formation d'une élite féminine*.
 Marguerite Bourgeois
 137. *L'Eucharistie et la Charité* . C.-J. Magnan
 138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*.
 Une Religieuse de Sainte-Croix
 139. *La Tempérance—II* . S. G. Mgr Courchesne
 141. *L'Ouvrier en Russie* . E. S. P.
 142. *L'Action catholique* . Mgr Eugène Lapointe
 143. *La Russie en 1930*. Dr Georges Lodygensky
 144. *Le Scoutisme canadien-français*.
 R. P. Paul Bélanger, S. J.
 145. *L'Aumône* . Mgr Charles Lamarche
 146. *Le Monument du Souvenir canadien*.
 L'hon. Rodolphe Lemieux
 153. *Un groupe de jeunesse catholique*.
 Abbé Aurèle Parrot
 154. *La Sanctification du dimanche* . XXX
 156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »*.
 S. S. Pie XI
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*.
 J.-A. Julien
 159. *Le Malaise économique* . Nos Evêques
 163. *Les Carrières—I*.
 Mgr Paquet et P. L. Lalande, S. J.
 164. *L'Année sainte* . S. S. Pie XI
 165. *Les Carrières—II*.
 A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
 167. *Les Carrières—III*.
 Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
 168. *Les Carrières—IV*.
 S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*.
 S. S. Pie XI
 171. *L'Héroïque Aventure*.
 R. P. Gérard Goulet, S. J.
 172. *Les Carrières—V*.
 A. Champagne et P. Joncas
 173. *La Famine en Russie* . Cilacc
 174. *Les Carrières—VI*. A. Rioux et A. Godbout
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources—II*.
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*.
 Abbé J.-A. Sabourin
 178. *Les Carrières—VII*.
 E. L'Heureux et A. Léveillé
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*.
 R. P. Paul Donœur, S. J.
 183. *L'Apostolat* . J. Sylvestre et A. Provencher
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*.
 E. Mathieu et M. Chartrand
 185. *Mgr Provencher* . R. P. Alex. Dugré, S. J.
 186. *Les Carrières—VIII*.
 E. Minville et A. Laurendeau
 187. *Saint Jean Bosco* . P. René Girard, S. J.
 189. *La Retraite fermée et les jeunes*.
 Jean-Paul Verschelden
 190. *Armand La Vergne* . XXX
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*.
 R. P. Tennesson, S. J.
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*.
 Gérard Tremblay
 195. *Le Vieux Collège de Québec*.
 P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire*.
 « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*.
 Dr Joseph Gauvreau
 199. *Les Jésuites* Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge*.
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*.
 Paul-Emile Léger, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre Mauriac
 206. *L'Action catholique—I* S. S. Pie XI
 210. *Saur Mathilde de la Providence*.
 Marie-Claire Daveluy
 212. *Notre régime pénitentiaire* . Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien* . Cardinal Liénart
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy »*.
 S. S. Pie XI
 216. *Le Père Marquette* . Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André*.
 Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery*.
 R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes* Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish*.
 Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire*.
 S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens* . Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse*.
 Roger Brossard
 224. *L'Action catholique—II*. S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec*.
 R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme*.
 S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard*.
 R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France—I*.
 P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste?*
 Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon*.
 R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste*.
 Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec
 « Padlock Law »*.
 H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance*.
 E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?*
 Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, censure de Satan!*
 Abbé Georges Panneton
 240. *Sa Sainteté Pie XII* E. S. P.
 241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines*.
 S. S. Pie XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S.?*
 S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »*.
 E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario*.
 Dr Raoul Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie* . Abbé B. Gingras

L'ŒUVRE DES TRACTS — Suite

- 246 *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae »* S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.* P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël.* S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.* Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision.* S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760?* G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélaïde Langevin, O. M. I.* Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus S. I.*
254. *Aux jeunes mariés — I.* S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie.* Chanoine Georges Panneton
256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus.* S. S. Pie XII
- 257 *Préparation à la vie de famille.* Mme Françoise Gaudet-Smet
- 258 *L'Action catholique* S. S. Pie XII
259. *Messages* Maréchal Pétain
260. *Les Martyrs jésuites.* R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission.* Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine* . S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* F. S. P.
264. *Aux jeunes mariés — II.* S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti* Abbé B. Gingras
266. *Jésuites* E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?* Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique.* S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue* Pierre Augers, S. J.
270. *Décolation à la sainte Famille.* R. P. Archambault, S. J.
271. *Ville-Marie* Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux.* S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons* Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu* R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelega* Abbé Henri Deslongchamps
277. *La Retraite fermée et la paix sociale.* A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale.* Evêque anglais
279. *Les Internationales.* C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres.* Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières — IX.* Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
282. *Si les femmes voulaient...* R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski.* R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Komintern* E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise* R. P. P. Harvey, S. J.
286. *Le Français en Acadie* S. Exc. Mgr Robichaud
287. *Les Témoins de Jéhovah* R. P. Joseph Ledit, S. J.
288. *L'Œuvre des Vocations.* R. P. Archambault, S. J.
289. *Le Blasphème (Lettre pastorale et Mandement)* S. Em. le cardinal Villeneuve
290. *La Russie soviétique.* Max Eastman
291. *Mission des Universités.* Lord Halifax et Oscar Halecki
292. *La Pologne héroïque et martyre* E. S. P.
293. *La guerre germano-soviétique et la question du bolchévisme* E. I. A.
294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit.* Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.
295. *La Révolution nationale.* Oliveira Salazar
296. *Nos devoirs envers le Pape.* R. P. Bonaventure Pélouquin, O. F. M.
297. *L'Attaque des Soviets contre le Vatican.* Mgr Fulton Sheen
298. *La Délinquance juvénile et la guerre.* R. P. Valère Massicotte, O. F. M.
- 299 *Un programme de prophylaxie.* Paul Gemahling
300. *Le Centenaire des Sœurs Grises.* Abbé Léonide Primeau
301. *Pourquoi voter — Comment voter* E. S. P.
302. *Russie et communisme* E. S. P.
303. *La Terre qui naît* R. P. Alex. Dugré, S. J.
304. *Le foyer familial et la responsabilité des parents* J.-Omer Asselin
305. *Varennes agricole* Firmin Létourneau
306. *Les Petites-Sœurs de l'Assomption.* Une religieuse
307. *S. S. Pie XII et la Papauté.* Chanoine Aloïse Fortin
308. *L'Ordre Hospitalier de Saint Jean-de-Dieu.* Maurice Ruest, S. J.
309. *Karl Lueger* P. Coulet
310. *Justice pour la Pologne.* Abbé L. Lefebvre et Dr J. J. McCann, M. P.
311. *Le Canada, son passé, son avenir.* Thibaudeau Rinfret
312. *L'Évolution de l'Action catholique ouvrière.* Abbé Maxime Hua
313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine* Guillermo Gonzalez, S. J.
315. *Journal de retraite.* Joseph Toniolo
316. *Centenaire de la conversion du cardinal Newman* Alexandre Dugré, S. J.
317. *Faut-il continuer la lutte contre le communisme?* E. S. P.
318. *La vérité sur l'Espagne* S. Exc. Mgr Pla y Deniel
319. *La Charité chrétienne.* Eugène Thérien
320. *Voix catholiques de l'Allemagne et de l'Autriche* Evêque
321. *Au pays de Joliet* Dollard Cyr
322. *Les œuvres pontificales de charité durant la guerre.* P. F. Cavalli, S. J.
323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en Gaspésie* Abbé Pierre Veilleux
324. *Franco et l'Espagne* E. S. P.
325. *La première Sainte américaine* Luigi d'Apollonia, S. J.
326. *Cinquante ans de journalisme catholique* E. S. P.
327. *La Bible,* { Jacques Leclerc, O. F. M.
votre livre. { Léandre Poirier, O. F. M.
328. *Pour les bibliothèques publiques.* G.-E. Marquis
329. *L'Établissement des jeunes* J.-M. Gauvreau

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'exemplaire, franco; \$1.00 la douzaine; \$7.50 le cent.
Conditions d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 1961, rue Rachel Est, Montréal